

Des entreprises publiques françaises engagées dans la colonisation israélienne

13 juin 2018



ACTU : Voir le communiqué commun du 22 juin "Tramway de Jérusalem : premier désengagement d'une entreprise française"

Les entreprises publiques en première ligne pour soutenir la colonisation israélienne !

Le tramway de Jerusalem est un moyen utilisé pour relier directement Jérusalem ouest et les colonies israéliennes illégales en territoire palestinien. Il ne sert aucunement au déplacement des Palestiniens. Ce tramway est un instrument majeur de la colonisation condamnée par le droit international. Le gouvernement israélien par cette colonisation continue l'expulsion des populations palestiniennes de la ville.

Trump a décidé le transfert de l'ambassade Etats-unienne à Jerusalem, ce qui a été condamné par le gouvernement français.

Pourtant, deux filiales d'entreprises publiques continuent un sale business : elles sont actuellement sous contrat pour effectuer les études d'extension du tramway.

A côté d'Alstom, d'Egis-rail, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, on trouve Systra filiale commune de la SNCF et de la RATP.

Salarié-es de ces entreprises, nous pouvons peser sur ces choix en participant à la campagne. Représentant-es du personnel, nous pouvons interpeller dans les instances représentatives. Tous et toutes nous pouvons participer à l'interpellation des dirigeant-es complices.

- Nous exigeons que ces entreprises renoncent à contribuer à l'extension du tramway et se retirent du projet

- Nous exigeons de l'Etat qu'il mette tout en œuvre pour ces retraits

- Halte à la complicité des entreprise et de l'Etat français

Pour interpeller les responsables des entreprises voici le lien.

Voir :

- Le rapport.
- Le communiqué de toutes les organisations.
- Le communiqué de SUD Rail, Solidaires RATP et de l'Union syndicale Solidaires.

Le rapport complet

TRAMWAY DE JÉRUSALEM

DES ENTREPRISES FRANÇAISES
CONTRIBUENT À LA COLONISATION
ISRAËLIENNE

DU TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ



Le Communiqué commun des organisations syndicales, ONG, associations



Communiqué de presse

Colonisation israélienne de Jérusalem-Est : Trois sociétés françaises impliquées dans la construction du tramway

Paris le 13 juin 2018 – Alors que le gouvernement français s'oppose à la décision américaine de reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, nos organisations¹ publient aujourd'hui un rapport mettant en lumière la participation de trois entreprises françaises, EGIS et SYSTRA, filiales d'établissements publics (SNCF et RATP ; Caisse des Dépôts et Consignations) et ALSTOM, dans la construction du tramway de Jérusalem. Outil de la politique de colonisation et d'annexion israélienne, cette construction emblématique vise à relier Jérusalem Ouest aux colonies israéliennes implantées sur le territoire palestinien de Jérusalem Est, en violation flagrante du droit international, avec la prolongation d'une ligne existante et la création de deux nouvelles lignes ayant toutes pour terminus des colonies.

L'occupation de Jérusalem Est et son « annexion » par l'état israélien violent le droit international, comme l'ont rappelé de multiples résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU (notamment [n°478 de 1980](#) et [n°2334 de 2016](#)).

Trois sociétés françaises, dont 2 à capitaux publics très majoritaires, participent à la mise en œuvre de ce projet :

- la société EGIS RAIL, branche du groupe EGIS, filiale à 75% de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- la société SYSTRA, filiale conjointe de la SNCF et de la RATP qui détiennent chacune 42% de son capital.

Ces deux sociétés d'ingénierie participent activement aux études de ces nouvelles lignes, et à la coordination des différents acteurs chargés de leur mise en œuvre.

- La 3^{ème} société est ALSTOM, déjà acteur majeur de la première phase de construction du tramway, et qui a répondu aux appels d'offres de la seconde.

« Cette implication de deux filiales d'entreprises publiques et d'Alstom paraît d'autant plus scandaleuse que ces entreprises sont soumises à la loi sur le devoir de vigilance et ont pris des engagements pour le respect des droits de l'homme, en signant le « Pacte mondial des Nations Unies ». Ces textes ne sont pas facultatifs mais les engagent à ne pas se rendre complices de violations flagrantes du droit international ! » remarque Maryse Artiguelong, Vice-Présidente de la Ligue des droits de l'Homme et de la FIDH.

La responsabilité du gouvernement français est doublement engagée :

- En vertu de l'obligation de droit international « de protéger contre les violations des droits de l'homme par des tiers », ici les entreprises concernées.

¹ Association France Palestine Solidarité, Cfdt, CGT, FIDH, Al-Haq, LDH, Solidaires, Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Le Communiqué SUD Rail, Solidaires RATP et Solidaires



Paris, 13 juin 2018

Des entreprises publiques en première ligne pour soutenir la colonisation israélienne !

Le tramway de Jérusalem est un moyen utilisé pour relier directement Jérusalem ouest et les colonies israéliennes illégales en territoire palestinien. Il ne sert aucunement au déplacement des Palestiniens. Ce tramway est un instrument majeur de la colonisation condamnée par le droit international. Le gouvernement israélien par cette colonisation continue l'expulsion des populations palestiniennes de la ville. Trump a décidé le transfert de l'ambassade Etats-unienne à Jérusalem, ce qui a été condamné par le gouvernement français.

Pourtant, deux filiales d'entreprises publiques continuent un sale business : elles sont actuellement sous contrat pour effectuer les études d'extension du tramway. A côté d'Alstom, d'Egis-rail, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, on trouve Systra filiale commune de la SNCF et de la RATP.

Salarié-es de ces entreprises, nous pouvons peser sur ces choix en participant à la campagne. Représentant-es du personnel, nous pouvons interpeller dans les instances représentatives. Tous et toutes nous pouvons participer à l'interpellation des dirigeant-es complices.

- Nous exigeons que ces entreprises renoncent à contribuer à l'extension du tramway de Jérusalem et se retirent du projet ;
- Nous exigeons de l'Etat qu'il mette tout en œuvre pour ces retraits ;
- Halte à la complicité des entreprises et de l'Etat français !

Pour voir le rapport publié par un collectif de syndicats, d'ONG et d'associations : https://solidaires.org/Des-entreprises-publiques-francaises-engagees-dans-la-colonisation-israelienne?var_mode=calcul

Pour participer à la campagne d'interpellation des directions d'entreprise : <https://www.france-palestine.org/Dites-le-aux-entreprises-Desengagez-vous-du-tramway-de-Jerusalem>

31 rue de la Grange aux belles 75 010 Paris	Téléphone 33 1 58 39 30 20 Télécopie 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
--	--	--



- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >
- Adresse de cet article : <https://solidaires.org/Des-entreprises-publiques-francaises-engagees-dans-la-colonisation-israelienne>